

FICHE DE VŒUX MAISON DES ASSOCIATIONS (y compris les Bureaux) PERMANENCES REGULIERES

à retourner au service municipal de la vie associative de la Roque d'Anthéron au centre sportif et culturel Marcel Pagnol <u>avant le 15 juin</u>

ou par mail : vie-associative@ville-laroquedantheron.fr

<u>Important</u>: les horaires doivent s'inscrire dans la tranche 9h à 22h30. Ces créneaux ne couvrent pas les jours fériés. Vous devez <u>impérativement souscrire une assurance</u> pour toutes les activités organisées dans les locaux municipaux.

Il s'agit uniquement des demandes concernant des réunions ou des permanences.

ASSOCIATION :				
DEMANDEUR :				
de l'Association	on :	email :		
DATE DE LA REPRISE DE VOS ACTIVITES :				
		Précisez le	Précisez le nombre de personnes	
Jour	Horaire précis	Réunions	Permanences ouvertes au public ou activités	

Cadre réservé à l'administration

- Date de réception de la demande :
- Avis du S.M.V.A.:
- Réponse donnée le :